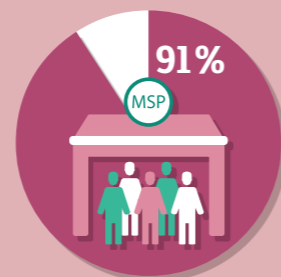


MAISONS ET PÔLES DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELS

Les expérimentations sur les nouveaux modes de rémunération au sein de **pôles et maisons de santé pluriprofessionnels (MSP)** ont pris fin au début de l'année 2015. Un règlement arbitral publié au Journal officiel précise maintenant les conditions de financement des structures qui développent le travail en équipe pluriprofessionnelle, dans l'objectif de pérenniser leur fonctionnement.

Dans ce contexte, les enjeux concernant la participation des pharmaciens d'officine à des projets de MSP ou de pôle de santé sont au cœur des préoccupations de nombreux titulaires.

Une large majorité des pharmaciens identifient les répercussions positives que pourrait avoir leur intégration dans une structure pluriprofessionnelle : 88 % pensent notamment qu'elle leur permettrait d'accéder plus facilement à certaines informations médicales concernant les patients, et 86 % qu'elle leur permettrait d'élargir leur champ de compétence. Près d'un titulaire sur deux estime toutefois que la participation de pharmaciens à une MSP ou un pôle de santé est de nature à fragiliser le tissu officinal. Au printemps 2015, 5,5 % des titulaires (soit un peu plus de 80 pharmaciens) adhèrent à une des 56 MSP ou pôles de santé ouverts dans la région, et 8,5 % font partie d'une structure en projet.



... des pharmaciens titulaires d'officine ne faisant pas partie d'une MSP ou d'un pôle de santé seraient intéressés pour intégrer une structure de ce type si elle se mettait en place dans leur secteur

Conditions d'exercice et activité des

Pharmaciens

titulaires d'officine des Pays de la Loire

Enquête 2015. Premiers résultats

L'évolution des missions du pharmacien d'officine, le développement de nouvelles pratiques professionnelles et des possibilités de collaborations interprofessionnelles ouvrent certaines perspectives pour l'officine, et pourraient permettre aux pharmaciens d'occuper une place plus importante dans l'organisation des soins.

Afin de recueillir l'opinion des pharmaciens sur ces évolutions, l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) Pharmaciens des Pays de la Loire a souhaité mettre en place un Panel d'observation des conditions d'exercice des pharmaciens titulaires d'officine, avec l'appui méthodologique et technique de l'Observatoire régional de la santé (ORS) et

le soutien financier de l'Agence régionale de santé (ARS).

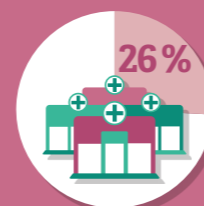
Ce document présente les premiers résultats de l'enquête menée au printemps 2015 auprès d'un échantillon de 370 pharmaciens représentatifs des 1 500 titulaires d'officine de la région.

L'évolution de l'officine

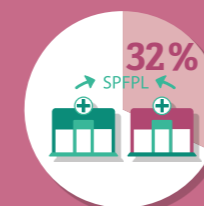
REGROUPEMENT D'OFFICINES

La transformation du modèle économique de l'officine et l'évolution des pratiques professionnelles ont de multiples incidences sur le mode de fonctionnement des équipes officinales. Dans un secteur où la dynamique concurrentielle est de plus en plus importante, la question du **regroupement d'officines** s'impose à un nombre croissant

de pharmaciens titulaires. Dans la région, 6 % d'entre eux déclarent avoir participé à un regroupement physique d'officines au cours des cinq dernières années, et 4 % se sont groupés avec d'autres officines au sein d'une même structure juridique (SPFPL : société de participation financière de professions libérales).



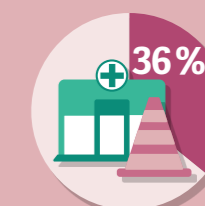
... des pharmaciens titulaires d'officine envisagent de participer à un regroupement physique d'officines dans les cinq prochaines années



... des pharmaciens titulaires d'officine envisagent de se grouper avec d'autres officines au sein d'une SPFPL dans les cinq prochaines années

ÉQUIPE SALARIALE ET LOCAUX

Interrogés sur les perspectives d'évolution de l'équipe salariale au sein de leur officine, près de neuf titulaires sur dix estiment que le **nombre de salariés** devrait rester stable dans les deux prochaines années. Un peu plus de 25 % des pharmaciens ne rejettent toutefois pas l'hypothèse d'une réduction de la taille de leur équipe salariale. 20 % des pharmaciens estiment, à l'inverse, que le nombre de leurs salariés pourrait augmenter.



... des titulaires songent à réaliser des travaux de transformation ou d'agrandissement de l'officine d'ici les deux prochaines années.

Dans plus de 60 % des cas, ces travaux ont pour objectif de créer ou de réaménager un espace de confidentialité permettant de recevoir isolément les patients.



Sources de données

Les données utilisées dans ce document ont été recueillies à l'aide d'une enquête anonyme menée via internet, en mars-avril 2015, auprès de 370 pharmaciens titulaires d'officine des Pays de la Loire. Les données ont été pondérées (redressement sur l'âge et le sexe des titulaires, sur le nombre de titulaires et la forme juridique des officines) afin de disposer de résultats représentatifs des 1 500 pharmaciens titulaires d'officine de la région.

Financement

Le Panel bénéficie du soutien financier de l'Agence régionale de santé Pays de la Loire.

Auteurs

Le questionnaire d'enquête et l'analyse des données ont été réalisés par Jean-François Buyck, Bastien Forestier, Françoise Lelièvre, Anne Tallec et François Tuffreau (ORS) en étroite collaboration avec l'URPS Pharmaciens des Pays de la Loire.

Citation suggérée

ORS Pays de la Loire, URPS Pharmaciens Pays de la Loire. (2015). Conditions d'exercice et activité des pharmaciens titulaires d'officine des Pays de la Loire. Enquête 2015. Premiers résultats. Panel d'observation des conditions d'exercice des pharmaciens titulaires d'officine des Pays de la Loire. 4 p.

Merci

À tous les pharmaciens ayant participé à cette enquête, et aux membres de l'URPS Pharmaciens pour leurs relectures, critiques et suggestions.

Pour en savoir plus

Les résultats détaillés, les références bibliographiques et les éléments de méthodologie seront présentés dans le rapport complet, publié fin 2015 sur :

www.santepaysdelaloire.com et

www.urpspharmaciens.org/pays-de-la-loire

Sont également disponibles sur www.santepaysdelaloire.com les résultats des quatre autres Panels d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en Pays de la Loire :

- médecins généralistes,
- infirmiers,
- chirurgiens-dentistes,
- masseurs-kinésithérapeutes.

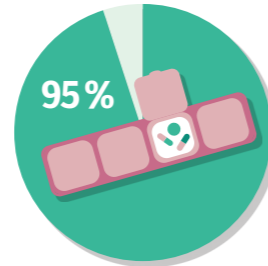
ISBN : 978-2-908417-66-1

Création et maquette : www.wr2studio.com

L'évolution des pratiques professionnelles

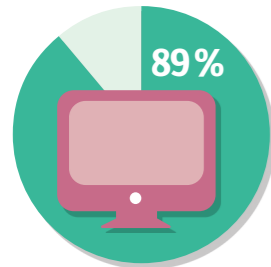
PRÉPARATION ET VENTE DE PRODUITS DE SANTÉ

La préparation personnalisée des médicaments représente une part non négligeable de l'activité des pharmaciens d'officine. 78% des titulaires considèrent que la **préparation des doses à administrer (PDA)** s'intègre bien dans leurs missions, et un peu plus de 40% indiquent d'ailleurs avoir eu une activité de ce type au cours de l'année écoulée. Chez près d'un de ces titulaires sur trois, la PDA est effectuée pour plus de 50 patients par mois, le plus souvent dans le cadre d'un partenariat avec un ou plusieurs EHPAD.



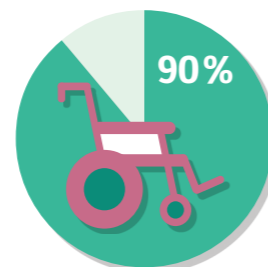
... des pharmaciens titulaires d'officine estiment que la PDA devrait faire l'objet d'une rémunération spécifique

Depuis 2013, les pharmaciens d'officine peuvent être autorisés à **vendre par internet** les médicaments non soumis à prescription obligatoire, après en avoir fait la demande auprès de l'Agence régionale de santé. Les pharmaciens expriment néanmoins certaines appréhensions au sujet de cette activité. Moins de 2% indiquent avoir ouvert un site de vente en ligne de médicaments, et seuls 13% projettent de le faire dans les prochains mois.



... des pharmaciens titulaires d'officine considèrent que la vente en ligne de médicaments est de nature à fragiliser le tissu officinal

Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population, les besoins liés au maintien à domicile vont continuer de s'accroître. Conscients de cet enjeu, la quasi-totalité (98%) des pharmaciens indiquent **vendre ou louer du matériel médical** destiné au maintien ou à l'hospitalisation à domicile.

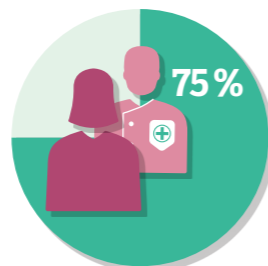


... des pharmaciens titulaires d'officine projettent de développer davantage leur activité de vente ou de location de matériel médical dans les prochains mois

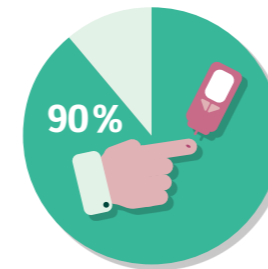
NOUVELLES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Depuis 2013, les pharmaciens d'officine ont la possibilité d'effectuer des **entretiens pharmaceutiques** rémunérés pour l'accompagnement des patients sous traitement anti-coagulant par AVK. 95% des pharmaciens considèrent que ces entretiens s'inscrivent bien dans leurs missions, et s'estiment d'ailleurs suffisamment formés pour les assurer. Plus de 90% ont également un regard positif sur l'utilité de ces entretiens, en termes d'amélioration de l'observance et de réduction du risque iatrogène.

Quatre pharmaciens sur cinq indiquent avoir réalisé des entretiens AVK au cours de l'année écoulée. Ceux-ci précisent dans une large majorité (80%) que cette activité concerne encore une très faible part de leur patientèle (moins de trois personnes par mois). Interrogés plus globalement sur l'extension des entretiens pharmaceutiques à d'autres types d'accompagnements, les pharmaciens citent en premier lieu la prise en charge des patients traités pour un diabète (90%) ou pour une hypertension artérielle (82%).

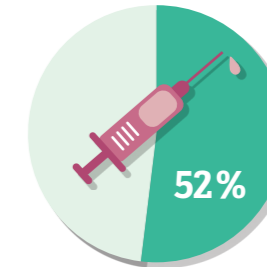


... des pharmaciens titulaires d'officine estiment que la rémunération des entretiens AVK n'est pas adaptée



... des pharmaciens titulaires d'officine considèrent que la réalisation de glycémies capillaires s'inscrit bien dans leurs missions

Les pharmaciens expriment également des avis très partagés sur leur éventuel rôle dans la mise en œuvre de la **vaccination**. 56% des titulaires pensent qu'ils réaliseraient des vaccinations si la possibilité leur en était donnée. Toutefois, près de six titulaires sur dix précisent également qu'ils ne sont pas favorables à l'ouverture de cette activité aux pharmaciens d'officine. La question de la formation reste, dans tous les cas, au cœur des préoccupations des pharmaciens dans ce domaine.

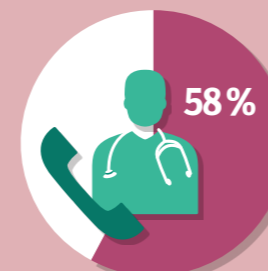


... des pharmaciens titulaires d'officine estiment ne pas du tout être formés pour faire des vaccinations

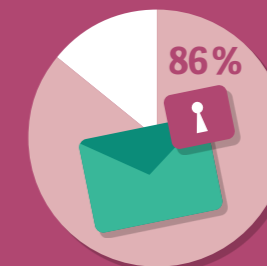
Le développement des collaborations interprofessionnelles

ÉCHANGES AVEC LES AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ

Les pharmaciens d'officine, professionnels de santé de proximité auxquels la population peut avoir recours sans rendez-vous 24h/24 et 7j/7, jouent un rôle central dans les échanges interprofessionnels autour des soins de premier recours. 98% des titulaires indiquent avoir eu des **échanges au sujet de patients** avec des infirmiers au cours des deux semaines précédant l'enquête. La proportion est identique concernant les échanges avec les médecins généralistes. Près d'un pharmacien sur deux indique en outre solliciter des médecins au moins une fois par jour en moyenne pour la modification de prescriptions médicamenteuses.



... des pharmaciens titulaires d'officine estiment que le fait de solliciter un médecin pour modifier une prescription médicamenteuse devrait faire l'objet d'une rémunération spécifique



... des pharmaciens titulaires d'officine considèrent que la messagerie internet sécurisée peut favoriser leurs collaborations avec les autres professionnels de santé

Seuls 10% des titulaires déclarent disposer d'une **messagerie internet sécurisée** leur permettant de partager des informations confidentielles avec d'autres professionnels de santé. Les pharmaciens font néanmoins part d'un grand intérêt pour le développement de cet outil : près de trois titulaires sur quatre ne possédant pas de messagerie sécurisée envisagent d'en disposer à l'avenir.